



# FEDERATION FRANÇAISE DE BASKET-BALL

## COMITE DRÔME-ARDECHE DE BASKET-BALL

Immeuble CIME – numéro 6 - 471 Avenue Victor Hugo – 26000 VALENCE

☎ 04 75 78 13 75 - Fax 04 75 56 43 30

Email : [cd26@basketfrance.com](mailto:cd26@basketfrance.com)

Site : [www.basket2607.com](http://www.basket2607.com)

### CIRCULAIRE NUMERO 11 REUNION DU LUNDI 26 octobre 2009

Membres présents :

Mmes BARRAL - BROLIRON – CHENU

Mrs ARHANCET – ARNAUD -BARRAL – BROLIRON –FRAUD-GARDON- PETITJEAN

#### AFFAIRES GENERALES

#### Ré-Affiliation du Club de Largentière Vinezac

**Présidente :** PERIGNON Fabienne

Chemin du Bederet  
07110 LARGENTIERE  
Tél : 06/37/14/84/59

**Correspondant :** BAFFIE Jackie

Place de la Ligne  
07110 LARGENTIERE  
Tél : 06/80/26/68/50

Les clubs sont priés d'en prendre note

#### SECRETARIAT

#### CORRESPONDANCES REÇUES

##### FFBB :

Directives techniques du DTN

##### ZONE SUD-EST :

Compte rendu réunion Zone Sud-est à RUOMS

##### LIGUE DES ALPES :

Secrétariat  
CRAMC

PV n° 15  
Protocole suivi des formateurs

##### CONSEIL GENERAL 26

Subvention Contrat d'Objectif

DDJS 26  
CDOS 26  
DPSA  
USEP 26

Copie Courrier CNDS du ST Vallier BD  
Catalogue formation 2009  
Cotisation 2009  
Assemblée Générale du 14 novembre 2009

#### CORRESPONDANCES CLUBS

Transmis à la Trésorerie :

ORANGE - LARGENTIERE VINEZAC

Transmis aux Règlements :

ROIFFIEUX

Transmis à la CDAMC :

PIEGROS

Transmis à la Sportive :

BOURG LES VALENCE- LE CHEYLARD-PIERRELATTE-LARGENTIERE

Transmis à la Technique : FFBB  
Transmis aux Mini Basket : ST VALLIER- RHODIA

Transmis aux Salles et Terrains : Sous Préfecture de TOURNON

#### CLUBS :

SARRAS SPORTS	Demande d'annulation Mutation BRUYERE Manon (Transmis à la FFBB)
BOURG LES VALENCE	Engagement Benjamins en 2 <sup>ème</sup> phase
ST VALLIER	Candidature organisation Fête du Mini Basket
RHODIA	Candidature organisation Fête du Mini Basket
LARGENTIERE VINEZAC	Affiliation 2009-2010
UGAP	Invitation Inauguration nouveau siège
LE CHEYLARD	Courrier match
GENISSIEUX	Courrier match
ROIFFIEUX	6 et 7 MAJEURS

#### CORRESPONDANCES DIVERSES

Sous Préfecture de TOURNON	PV sécurité du gymnase de Fontas à VERNOSC
ORANGE	Facture

### COMMISSION DE TRESORERIE

**Appel 2ème acompte 2009-2010**  
**A régler au plus tard pour le 14 Novembre 2009**

	Euros		Euros
ANDANCE	1590	MONTELIER	1380
BC ANNEYRON	1820	UMS MONTELMAR	2450
US AUBENAS	3060	BC NORD ARDECHE	3470
AUBERIVES	110	BC NYONS	1400
BC BEAUMONT LES VALENCE	1220	FB PIEGROS	1030
BOURG LES VALENCE	2100	ASCEA PIERRELATTE	1680
AS CHANTEMERLE	500	US PORTES	1890
BC CHATEAUNEUF	1480	ASPTT PRIVAS	860
CHAVANAY	190	RHODIA ROUSSILLON	313
AL CHOMERAC	1240	AS ROIFFIEUX	1190
US CREST SAILLANS	1570	<b>ASLI RUOMS</b> <b>1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> ACOMPTÉ</b>	<b>400</b>
JS DAVEZIEUX	1050	ES ST JEAN DE MUZOLS	2550
DEUME	1490	ST MARCEL LES ANNONAY	2000
US DIE	1340	<b>ST PAUL TROIS CHATEAUX</b> <b>1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> ACOMPTÉ</b>	<b>2100</b>
EO ECLASSAN	1100	ST PERAY	1430
BC EPINOUBE	1100	RS ST PIERRE DE BŒUF	621
AS EROME	810	ST SORLIN	1150
GENISSIEUX BASKET	1160	ST VALLIER BASKET	4500
BO GUILHERAND GRANGES	1950	SARRAS	700
HAUTERIVES	1300	US SAULCE	1770
CS JARCIEU	120	SC SAVASSE	560
FC LAMASTRE	650	BOC SERRIERES	690
BC LARGENTIERE - VINEZAC	150	AG TAIN TOURNON	2850
LAVEYRON	1150	UGA PEAGEOISE	2250

**SUITE APPEL 2<sup>ème</sup> Acompte**

LA VOULTE SPORTIF	1680	CS FOYER VALENCE	1000
LE CHEYLARD	1200	VANAU SPORT	1180
LE TEIL BASKET CLUB	470	AS VERNOSC	2730
MANTAILLE SPORTIF	1550	LES VANS	900
MAUVES	1460		
MERCUROL CHANOS CURSON	2180		

Envoyer au : COMITE DROME ARDECHE – Immeuble Cime n° 6 – 471 Avenue Victor Hugo – 26000 Valence  
Deux manières de régler :

- Par chèque à l'ordre du Comité Drôme Ardèche de Basket Ball
- Par virement sur le compte du Comité (rapidité, facilité et gain de temps,..)

**COMMISSION SPORTIVE****Courriers recus**

CREST                      Résultat de Coupe  
EPINOUBE                Candidature finales jeunes, la date sera bientôt définie.  
ST PERAY                Benjamins. Vous ne pouvez pas jouer votre match contre LAVEYRON au-delà du 7/11/2009. Profitez des vacances pour l'avancer.

**DEROGATIONS**

**Les demandes de dérogations avec le système extranet sont débloquées, vos demandes arrivent bien. Merci de bien vouloir remplir toutes les informations demandées (date de la demande).**

**RAPPEL : au-delà de 1 mois de la date de la rencontre, chaque club est libre de fixer ses rencontres le samedi ou le dimanche (sauf si cela est imposé par le comité) à moins de 1 mois de la date de la rencontre l'avis du club adverse est obligatoire.**

**HOMOLOGATIONS DES RENCONTRES DU 3 et 4 octobre 2009 sous réserve de vérification de la CDSR :**

**HOMOLOGATIONS DES RENCONTRES DU 17 et 18 octobre 2009 sous réserve de vérification de la CDSR :**

**COUPE DRÔME ARDECHE MASCULINS**

A titre exceptionnel, suite à diverses erreurs, le match LE CHEYLARD/ST PIERRE DE BŒUF est reporté **au samedi ou dimanche 14 ou 15 novembre 2009.**

Le club du CHEYLARD est prié de nous adresser la date et l'heure exacte de ce match, par retour de courrier.

**ENGAGEMENTS SUPPLEMENTAIRES D'EQUIPES DE JEUNES**

Benjamins                BOURG LES VALENCE  
Benjamins                LARGENTIERE  
Minimes GARCONS      PIERRLATTE

Pensez aux engagements d'équipes supplémentaires de jeunes avant le 6 Novembre (dernier délai).

## **FAUTES TECHNIQUES**

AMENDES	CLUB	NOM	PRENOM	N° LICENCE	SANCTION	DATE	CAT.	N° MATCH
30€	ROIFFIEUX	BOUVET	Bruno	680260	T	17.10.09	Cadets	2100
30€	ANNEYRON	RAVINEL	Brice	800353	T	18.10.09	EM	17
30€	TAIN TOURNON	ISSELIN	Philippe	733196	T	18.10.09	HM	548
50€	TAIN TOURNON	ISSELIN	Philippe	733196	D	18.10.09	HM	548
50€	TAIN TOURNON	HERAUT	David	712460	D	18.10.09	HM	548
30€	ANNEYRON	MICOUD	Mickael	710408	T	17.10.09	EF	1013
30€	PIEGROS	MEUNIER	Delphine	803699	T	17.10.09	HF	810

## **PENALITES :**

Benjamines

Match ANNEYRON 1 / JARCIEU en Benjamines du 3/10/2009

Match ANNEYRON 1 / DAVEZIEUX en Benjamines du 10/10/2009

Ces matchs sont perdus par pénalité à ANNEYRON, pour la participation de FERLAY Sophie et CROS Julie, joueuses bloquées dans le 6 Majeur d'ANNEYRON 2

Frais de dossier : 20€ sur le compte financier d'ANNEYRON

Benjamins Poule E

Mach perdu par pénalité à BC NORD ARDECHE 2 pour la participation de SOUBEYROUD Maël F985362 joueuse bloquée dans le 7 Majeur de l'équipe 1

Frais de dossier : 20€ sur le compte financier du BC NORD ARDECHE

## **Rappel règlement**

MONTELIER en 1<sup>ère</sup> DM

Les licenciés doivent avoir une photo d'identité.

## **MODIFICATIONS 6 ET 7 MAJEURS avec accord du club. Effet le 26.10.09**

ROIFFIEUX 1 Honneur Masculins : FOREL Rémy F900178 remplace BRUN David F780124

BOURG LES VELANCE NF3 : AMIRI Samia F750508 remplace GIL Aurélie F860619

## **AMENDE :**

Benjamines Départemental : Rencontre du 3/10/2009 à ERÔME, Manque responsable de l'organisation : 30€

## **MUTATIONS ACCORDEES PAR LE CD 2607**

TYPE	NOM	Prénom	Club quitté	Club recevant	Date	Surclassement
B	SANTERNE	Damien	MANTAILLE	ST SORLIN	26.10.09	
B	FAURE	Justine	CHANTEMERLE LES BLES	TAIN TOURNON	26.10.09	
B	FAURE	Chloé	CHANTEMERLE LES BLES	TAIN TOURNON	26.10.09	

## **MUTATIONS ACCORDEES PAR LA LIGUE DES ALPES**

TYPE	NOM	Prénom	Club recevant	Qualification
B	TORMO	Axelle	ENTENTE PIERRELATTE BASKET	19.10.09
B	MARTIN	Philippe	PRIVAS	19.10.09

## **LICENCES T ACCORDEES PAR LA LIGUE DES ALPES**

TYPE	NOM	Prénom	De	Pour	Qualificatio
T	BRUNET	Julie	CHAVANAY	SERRIERES SALBONS	05.10.09
T	MARCON	Anaëlle	CHAVANAY	SERRIERES SABLONS	05.10.09
T	DENZEZ	Adrien	St MARCELIN	UGAP	22/09/09

## COMMISSION CDAMC

### **CORRESPONDANCES REÇUES**

ANNEYRON-PIEGROS

Retour convocation MORON Quentin

### **ECOLE D'ARBITRAGE :**

Prochaines séances :

GUILHERAND GRANGES : Les vendredi 6 -13 et 27 Novembre 2009 de 20 heures à 22 heures Espace Rémi ROURE

FOYER VALENCE : Le vendredi 30 Octobre 2009 de 18 heures à 20 heures gymnase Jean GEMAIN.

BC NORD ARDECHE : La séance du 5 Novembre 2009 est avancée au 4 Novembre 2009, même heure, même lieu.

### **MODIFICATIONS COORDONNEES ARBITRES**

BAILLIEZ Damien	route du Serre Laulediere- 06-14-50-18-59- <a href="mailto:d3mis@hotmail.fr">d3mis@hotmail.fr</a>
BRUNET Kévin	1111 Bélangeon
BERQUIERES Jérôme	06/82/04/00/07
DELHAUTAL Pauline	45 grande rue-26390 HAUTERIVES- 06/37/31/87/85
LEBON Sylvain	06/77/92/55/39
FARAON Clément	04/75/57/28/72

### **CAHIER DES CHARGES ECOLES D'ARBITRAGE**

Présence des élèves = 80%

Les jeunes qui arbitrent dans leur club seront conseillés par leur formateur.

Une épreuve QCM la première année.

Une épreuve QCM la deuxième année.

Tenue de la feuille obligatoire.

Pensez à une troisième année pour les 2<sup>ème</sup> années qui n'auront pas réussi.

Après délibération de la CDAMC et en accord avec la LIGUE DES ALPES, les élèves arbitres de moins de 12 ans ne pourront pas compter pour la charte de l'arbitrage. Il est impossible pour eux d'établir un rapport lors d'un incident de match.

Seuls les élèves arbitres de + de 15 ans peuvent compter pour la charte parce qu'ils peuvent être à désignation.